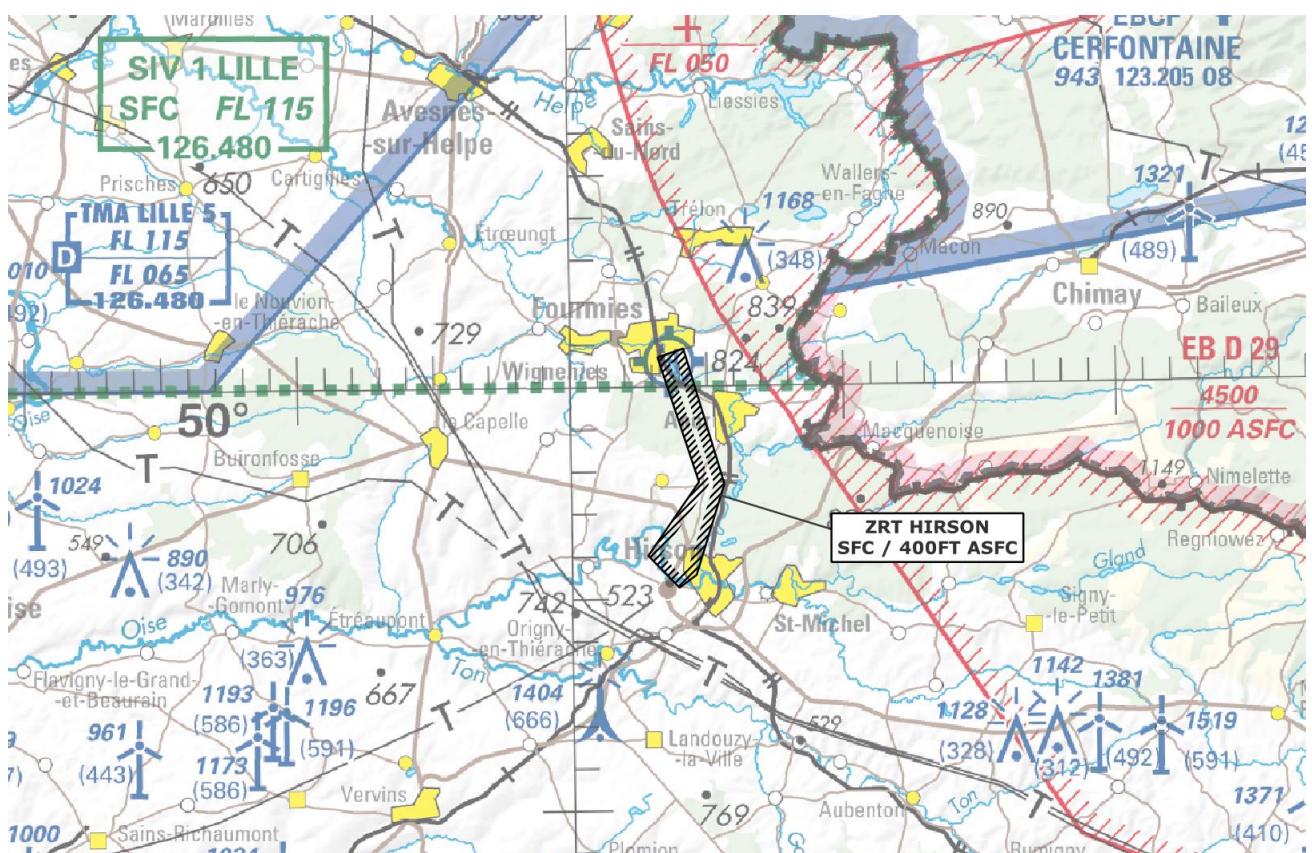


Objet : Création d'une Zone Réglementée Temporaire (ZRT HIRSON) au profit de vols d'aéronefs sans équipage à bord, hors vue de jour et de nuit, dans la région des Hauts de France

En vigueur : Du jeudi 1er janvier au jeudi 31 décembre 2026

Lieu : FIR : Paris LFFF - Hélistation : Fourmies centre hospitalier

ZRT HIRSON



ACTIVITÉ

Vol d'aéronefs sans équipage à bord évoluant hors vue de jour et de nuit.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

Possible activation H24

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

LILLE INFO : 126.480 MHz

ORGANISME GESTIONNAIRE**DELIVRONE**

Directeur des opérations : Tél. : 02 79 58 00 47

Répondeur vocal (Télépilote / État activation ZRT) : 02 79 58 00 47

STATUT

Zone Réglementée Temporaire (ZRT) qui, lorsqu'elle est active, se substitue aux portions d'espace aérien avec lesquelles elle interfère.

CONDITIONS DE PÉNÉTRATION**CAG / CAM** : contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs sans équipage à bord mis en œuvre par le gestionnaire ;
- les aéronefs effectuant des activités militaires, de douane, de police, de recherche et sauvetage, de lutte contre les incendies, du transport médical ayant à intervenir dans le cadre de l'exécution de leurs missions et lorsque celles-ci ne permettent pas le contournement de la zone, après coordination avec le gestionnaire (Tél. : 02 79 58 00 47) et notification à LILLE INFO ;
- les aéronefs des sociétés de travail aérien disposant d'une dérogation aux hauteurs de survol avec impératif de mission, après coordination avec le gestionnaire (Tél. : 02 79 58 00 47) et notification à LILLE INFO.

SERVICES RENDUS

Information de vol et alerte rendus par les organismes habituels.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES**ZRT HIRSON**Limites latérales

50°00'39" N - 004°03'22" E
50°00'51" N - 004°04'19" E
49°57'38" N - 004°05'46" E
49°55'29" N - 004°04'42" E
49°55'11" N - 004°04'04" E
49°55'57" N - 004°02'56" E
49°57'41" N - 004°04'50" E
50°00'39" N - 004°03'22" E

Limites verticales

SFC / 400 ft ASFC